

collègues de l'Ouest, les habitants des Prairies estiment la chose plus importante qu'elle ne l'est en réalité. D'après ce qu'on en dit là-bas, il semblerait qu'une réforme du Sénat signifierait la fin de tous nos maux, économiques, politiques et sociaux, peut-être même moraux—they attendent beaucoup à l'égard de ces aspects.

● (1530)

Cela me rend un peu triste—et quand on avance en âge il faut éviter d'être triste trop souvent—quand je songe à ces trois E dont l'un représente l'égalité. Si vous accordez l'égalité aux deux chambres, c'est le début des problèmes.

Je voudrais terminer en offrant mes vœux à mon collègue, le sénateur MacEachen, et à son parti. Quand il aura besoin de consolation, je le conseillerai volontiers sur la façon de se contenir et d'endurer son sort lorsqu'on siège dans l'opposition. J'ai perdu bien des élections dans ma vie et il me fallait m'en consoler le lendemain matin de mon mieux en me disant que nous avions peut-être gagné 1 p. 100 ici et 2.5 p. 100 là-bas.

Honorables sénateurs, je voulais citer Churchill encore une fois, mais j'avais oublié ce que Churchill a dit au sujet de la défaite, bien que cela soit étrange de la part d'un conservateur. Je me souvenais de ce qu'il a dit au sujet de la victoire, mais pas au sujet de la défaite. M'étant renseigné aujourd'hui, je sais qu'il a dit que la provocation était une défaite. Nous espérons que notre honorable vis-à-vis ne sera pas trop provocant. Nous ne voudrions pas également qu'il soit inconsolable.

Ayant eu à collaborer avec des députés de la Chambre des communes, j'ai entendu mes collègues néo-démocrates affirmer qu'ils raviront la place des libéraux, qu'ils vont les serrer de près, cette fois-ci. Nous n'avons pas beaucoup à craindre des néo-démocrates dans l'Île du Prince-Édouard et je me demande si le parti libéral va les laisser faire. Cela n'arrivera pas, mais je ne devrais pas en être trop certain, selon mes amis néo-démocrates. Ils rappellent ce qui s'est passé en Grande-Bretagne au moment où le parti travailliste a supplanté les libéraux. Je leur rappelle qu'il y a eu deux raisons particulières à cela, l'une de ces raisons étant que deux personnes briguaient le poste de chef. L'autre raison, c'est qu'on les a accusés d'être trop désinvoltes avec le Trésor public quand il s'agissait de leurs amis, mais cela se passait en Grande-Bretagne.

Des voix: Oh, oh!

Le sénateur Macquarrie: C'est tout un plaisir de revoir d'anciens amis et d'en rencontrer de nouveaux. Je remercie tous les honorables sénateurs pour leur patience en ce deuxième jour de séance particulièrement chargé.

Des voix: Bravo.

[Français]

L'honorable Arthur Tremblay: Honorables sénateurs, je suis heureux d'avoir été appelé à seconder la motion du sénateur Macquarrie: que cette Chambre adresse ses remerciements à Son Excellence Madame le Gouverneur général pour le message inaugural qu'elle a bien voulu nous transmettre hier après-midi. Il s'agit là d'un honneur dont je remercie très sincèrement et très chaleureusement ceux à qui j'en suis redevable.

Avant d'aborder ce que j'appellerais les motifs de mon appui à la motion du sénateur Macquarrie, vous comprendrez—vos applaudissements viennent d'ailleurs de le signifier—que je

dise d'abord au sénateur Macquarrie toute mon admiration pour le brio, l'humour parfois sarcastique—comme ses dernières remarques en ont été une illustration—qui ont marqué le discours magistral qu'il vient de nous adresser. Un brio et un humour qui semblent lui être si faciles, si spontanés, si naturels; un humour et un brio auxquels il nous a habitués au cours des années. A chacune de ses interventions dans cette Chambre, c'est un plaisir et un privilège sans cesse renouvelés que d'être de ses auditeurs; des auditeurs qui pourraient l'écouter indéfiniment, si je puis dire. Je l'en remercie très sincèrement.

Je voudrais m'associer au sénateur Macquarrie pour offrir mes félicitations au sénateur Charbonneau pour son accession à la haute fonction de Président du Sénat. Dans l'exercice des éminentes responsabilités qui vous ont été confiées, monsieur le Président, nous sommes tous convaincus que vous saurez apporter la compétence et l'efficacité dont vous nous avez donné la démonstration dans l'exercice de vos fonctions antérieures au Sénat même, et dans votre carrière professionnelle.

Quant à vous sénateur Roblin, les félicitations que j'ai à vous offrir s'accompagnent d'un sentiment que, dans les circonstances présentes, la tâche que vous assumerez sera particulièrement lourde et délicate. Vous ayant vu à l'œuvre depuis cinq ans, je n'ai cependant absolument pas le moindre doute que vous saurez la remplir avec toute la dextérité requise. A tout événement, monsieur le leader, vous pourrez compter sur la collaboration la plus entière et la plus assidue de la part de tous vos collègues. Le genre de collaboration dont vous-même nous avez donné l'exemple, à l'égard de votre prédécesseur le sénateur Flynn, à qui vous avez rendu hommage, tantôt, en des termes particulièrement justes et émouvants. Je n'ajouterais qu'une chose à ce que vous avez déjà dit, une note personnelle. C'est le profond sentiment de reconnaissance que je lui porte pour la façon, à la fois éclairée et amicale, dont il m'a accueilli en cette Chambre il y a cinq ans, et dont il a guidé le néophyte que j'étais à travers les complexités de l'appartenance à une formation politique dans le cadre parlementaire même.

J'offrirai aussi mes félicitations au leader de l'opposition. Je lui souhaiterai que ne soit pas trop pénible son adaptation à une situation doublement inhabituelle pour lui: celle de se trouver dans une autre institution parlementaire, et de s'y trouver à la gauche du Président plutôt qu'à sa droite.

Finalement, je suis heureux de souhaiter une cordiale bienvenue aux nouveaux sénateurs qui se sont joints à nous depuis hier. Leur arrivée n'enrichira pas seulement une formation déjà largement pourvue en cette Chambre mais encore, la diversité de leurs expériences et de leurs talents ne manquera pas d'enrichir également la qualité de nos travaux.

Honorables sénateurs, c'est manifestement sous le signe du changement que nous sommes invités à nous engager dans les travaux de cette première session du 33^e Parlement du Canada.

Changement de gouvernement, bien sûr, et changement dans la formation politique appelée à former l'équipe responsable de la direction des affaires, mais la chose n'est pas inédite, bien qu'elle ne soit pas arrivée souvent au palier fédéral en ce pays, depuis une cinquantaine d'années.

Ce qu'il y a d'inédit dans le résultat de l'élection du 4 septembre 1984, c'est l'ampleur et la texture des modifications